

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2120

8 octobre 2010

### SOMMAIRE

BGP Retail GP 1 S.à r.l. ....	101745	HBI Morfelden S.à r.l. ....	101743
BGP Retail GP 2 S.à r.l. ....	101740	HBI Nurnberg S.à r.l. ....	101745
BGP Retail GP 4 S.à r.l. ....	101743	Helios International s.à r.l. ....	101728
BGP Retail GP 6 S.à r.l. ....	101737	Hoptimis S.à.r.l. ....	101740
Cetrel Securities S.A. ....	101723	Hostellerie de Weiswampach S.à.r.l. ....	101742
Codeis Securities SA ....	101739	Hune Rental Holding S.à r.l. ....	101727
Ed.zeebre.consulting S.A. ....	101719	ICI ....	101743
Entre-Dirigeants.com S.A. ....	101714	ILP III S.C.A., SICAR ....	101724
Etolia S.A. ....	101714	Immo Differdange S.A. ....	101757
EURX S.à r.l. ....	101715	Immo Piron S.à r.l. ....	101757
EURX S.à r.l. ....	101719	Immo Piron S.à r.l. ....	101757
EURX S.à r.l. ....	101716	Ingram Micro Luxembourg ....	101742
Filam International S.A. ....	101719	Invenergy Wind Europe Luxembourg S.à r.l. ....	101743
Filam International S.A. ....	101719	IV Four Holding S.A. ....	101758
Financière Daunou 10 S.à r.l. ....	101723	Jackman Finance S.à r.l. ....	101759
Financière Tintoretto ....	101715	James Invest S.à r.l. ....	101758
Finimpex S.A. ....	101723	James Lux S.à r.l. ....	101759
FINIMPEX S.A., société de gestion de pa- trimoine familial ....	101723	Jefferson Investholding S.A. ....	101759
Fondation Hëllef fir d’Natur ....	101758	Lanchester S.A. ....	101759
Fortis Lease Group S.A. ....	101723	L’Ours ....	101760
Fur Investments Holding S.A. ....	101728	Mas de la Cabre S.A. ....	101760
Garage J.P. Strotz Sàrl ....	101731	MCB (Beteiligungs- und Grundbesitz) S.à.r.l. ....	101760
Gardenialux SA ....	101731	Miele s.à r.l. ....	101733
Gardenialux SA ....	101731	NKS Fortune S.A. ....	101742
GrandLink Networks SA ....	101728	PC Secondary Opportunities S.à r.l. ....	101747
Groupe JPA Investholding S.A. ....	101733	SAP Luxembourg Succursale de NV SAP Belgium SA ....	101760
Harbinger Capital Investments S.à r.l. ..	101737	Shay Properties Bury S.à r.l. ....	101716
Harbinger Capital Investments S.à r.l. ..	101733	Spark Invest S.à r.l. ....	101731
Harlan Euro Holdings S.à r.l. ....	101737		
HBI Bischofsheim S.à.r.l. ....	101737		
HBI Magdeburg S.à r.l. ....	101740		

**Entre-Dirigeants.com S.A., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-8011 Strassen, 275, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 143.491.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires, en date du 25 août 2010:*

- Acceptation de la démission de Monsieur Ingor Meuleman de son poste de liquidateur avec effet au 22 juillet 2010 ;
- Nomination de Monsieur Gérard Collot demeurant à F-17 840 La Brée les Bains, 35-A rue du Douhet-Les Boulassiers, en qualité de nouveau liquidateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115268/13.

(100130916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Etolia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.  
R.C.S. Luxembourg B 100.361.

Im Jahre zweitausendzehn, den dreiundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Maître Camille MINES, Notar mit dem Amtswohnsitz in Capellen.

Sind die Aktionäre der société anonyme "ETOLIA S.A.", mit Sitz in L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 100.361 zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die société anonyme "ETOLIA S.A.", wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Jean SECKLER, Notar mit Amtssitz in Junglinster, am 13. April 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 625 vom 17. Juni 2004.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Frau Véronique BARATON, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in Capellen eröffnet.

Die Vorsitzende beruft zur Sekretärin Frau Manon HOFFMANN, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in Capellen.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Jean-Philippe LAHORGUE, mit Berufsanschrift in Luxemburg.

Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der Aktien, die sie halten, sind in einer Anwesenheitsliste vermerkt. Diese Liste wird von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, sowie durch die Mitglieder des Büros unterschrieben.

Die Anwesenheitsliste sowie die Vollmachten der vertretenen Aktionäre werden nach ihrer „ne varietur“- Paraphierung als Anlage beigefügt.

Der Vorsitzende erklärt und die Versammlung stellt fest, dass die Tagesordnung dieser außerordentlichen Generalversammlung wie folgt lautet

*Tagesordnung*

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um 2.500,- EUR, um es von 31.000,- EUR auf 33.500,- EUR zu bringen, durch Schaffung von 1.250 neuen Aktien mit einem Nennwert von je 2 EUR, mit den gleichen Rechten und Pflichten wie die bestehenden Aktien.

2. Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien

3.- Nachträgliche Änderungen des Artikels 5 der Satzung.

Als dann werden einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Das Gesellschaftskapital wird um zweitausendfünfhundert Euro (2.500,- EUR) erhöht um es von einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR) auf dreiunddreißigtausendfünfhundert Euro (33.500,- EUR) zu bringen,

durch Schaffung von tausendzweihundertfünfzig (1.250) neuen Aktien mit einem Nennwert von je zwei Euro (2,- EUR), mit den gleichen Rechten und Pflichten wie die bestehenden Aktien.

*Zeichnung und Einzahlung*

Die tausendzweihundertfünfzig (1.250) neuen Aktien wurden gezeichnet durch den jetzigen Aktionär AELSION INVESTISSEMENTS S.A., eine Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts, mit Hauptsitz in L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 68.040, vertreten durch Herrn Angelo

ZITO, Steuerberater, mit Berufsanschrift in L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, als delegierter Verwalter, welcher selbst durch Herrn Jean-Philippe LAHORGUE vertreten ist.

AELSION INVESTISSEMENTS S.A, vertreten wie oben erwähnt, erklärt zu zeichnen die tausendzweihundertfünfzig (1.250) neuen Aktien und diese wurden sofort in voller Höhe in bar eingezahlt, wodurch der Firma ab heute der Betrag von dreiunddreißigtausendfünfhundert,- Euro (33.500 EUR) zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde.

#### Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses, wird Artikel 5 der Satzung abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

„ **Art. 5.** “ Das Gesellschaftskapital beträgt dreiunddreißigtausendfünfhundert Euro (33.500,- EUR), geteilt in sechzehntausendsiebenhundertfünfzig (16.750) Aktien mit einem Nennwert von jeweils zwei Euro (2,- EUR).“

#### Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen unter welcher Form auch immer, beläuft sich auf ungefähr € 1.200,-

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Capellen, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: V. BARATON, M. HOFFMANN, J.P. LAHORGUE, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 24 août 2010. Relation: CAP/2010/2960. Reçu soixante-quinze euros 75,-€.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Für gleichlautende Abschrift.

Capellen, den 24. August 2010.

Référence de publication: 2010115272/65.

(100130611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

#### **Financière Tintoretto, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 89.680.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 30 juin 2010, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Benoît Chéron, avec adresse professionnelle au 12, Rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

- Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Michel Paris, avec adresse professionnelle au 43, Avenue de l'Opéra, 75002 Paris, France

- Piero Coin, avec adresse au 4419, Castello, Venise, Italie pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 janvier 2011 et qui se tiendra en 2011.

2. Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en tant que commissaire, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 janvier 2011 et qui se tiendra en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2010.

Référence de publication: 2010115283/19.

(100130778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

#### **EURX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 103.712.

Les comptes annuels pour la période du 21 octobre 2004 au 31 décembre 2004 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115275/12.

(100130879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**EURX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 103.712.

---

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2005 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115276/12.

(100130887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Shay Properties Bury S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 124.723.

---

In the year two thousand and ten, on the thirteenth day of August,

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

There appeared:

The company THE SIXTH BELFRY PROPERTIES (UK) S.A. (the "Sole Member"), incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 120807,

duly represented by M<sup>e</sup> Pierre METZLER, avocat à la Cour, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy under private seal, given in Luxembourg, on August 12, 2010.

The proxy, having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be filed in the same time with the registration authorities.

The Sole Member states that it is the sole member holding all one hundred (100) corporate units representing the entire capital of the limited liability company SHAY PROPERTIES BURY S.à r.l. (the "Company"), having its registered address at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B 124723, incorporated by a deed received by Me Gérard LECUIT, notary residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on February 16, 2007, published in the official gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on May 4, 2007 number 784, page 37611.

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity of Sole Member of the Company, has requested the undersigned notary to state its following resolutions:

*First resolution*

The Sole Member resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of three million six hundred fifty thousand Pounds Sterling (GBP 3,650,000.-) to bring it from its present amount of ten thousand Pounds Sterling (GBP 10,000.-) represented by one hundred (100) corporate units with a nominal value of one hundred Pounds Sterling (GBP 100.-) each to the amount of three million six hundred sixty thousand Pounds Sterling (GBP 3,660,000.-) represented by thirty-six thousand six hundred (36,600) corporate units with a nominal value of one hundred Pounds Sterling (GBP 100.-) each.

*Second resolution*

The Sole Member resolved to issue thirty-six thousand five hundred (36,500) corporate units with a nominal value of one hundred Pounds Sterling (GBP 100.-) each.

*Subscription and Payment*

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Member for the newly issued thirty-six thousand five hundred (36,500) corporate units and fully pay in such corporate units as follows:

(i) ten thousand (10,000) corporate units by a contribution in cash of one million Pounds Sterling (GBP 1,000,000.-).

It results from a bank certificate that the amount of one million Pounds Sterling (GBP 1,000,000.-) has been made available to the Company;

(ii) twenty-six thousand five hundred (26,500) corporate units by the conversion of a receivable amounting to two million six hundred fifty thousand Pounds Sterling (GBP 2,650,000.-) held by the Sole Member towards the Company (the "Receivable").

It results:

- from the interim accounts of the Company as at July 31, 2010 that the Sole Member currently holds a Receivable towards the Company in an amount of two million six hundred fifty thousand Pounds Sterling (GBP 2,650,000.-);
- from a valuation report dated August 12, 2010 which has been issued by Brian CHARD and Michael VERHULST, that the book value of the Receivable is two million six hundred fifty thousand Pounds Sterling (GBP 2,650,000.-) (the "Valuation Report").

The conclusion of such Valuation Report is as follows: "Based on the verification carried out as described above, the book value of the Receivable is valued at GBP 2,650,000."

The said interim accounts and Valuation Report, having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be filed in the same time with the registration authorities.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend article 5 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follows:

**" Art. 5. Share capital.** The subscribed capital of the Company is set at GBP 3,660,000.- (three million six hundred sixty thousand Pounds Sterling) represented by 36,600 (thirty-six thousand six hundred) corporate units with a par value of GBP 100.- (one hundred Pounds Sterling) each."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately three thousand five hundred Euros.

#### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, acting as said before, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le treize août.

Par devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

A COMPARU:

La société anonyme THE SIXTH BELFRY PROPERTIES (UK) S.A. (ci-après l'"Associé Unique"), constituée sous les lois luxembourgeoises, ayant son siège social à 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 120807,

dûment représentée par Maître Pierre METZLER, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à 69 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé au Luxembourg le 12 août 2010.

Ladite procuration, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, reste annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique déclare être l'associé unique détenant cent (100) parts sociales représentant le capital entier de la société à responsabilité limitée SHAY PROPERTIES BURY S.à r.l. (ci-après la "Société"), ayant son siège social à 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B124723, constituée en vertu d'acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 4 mai 2007, numéro 2784, page 37611.

Ladite partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, en sa qualité d'Associé Unique de la Société, a demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associée Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société pour le montant de trois millions six cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 3.650.000.-), pour le porter de son montant actuel de dix mille Livres Sterling (GBP

10.000,-), représenté par cent (100) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100,-) chacune, au montant de trois millions six cent soixante mille Livres Sterling (GBP 3.660.000,-), représenté par trente-six mille six cent (36.600) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'émettre trente-six mille cinq cents (36.500) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent Livres Sterling (GBP 100,-) chacune.

#### *Souscription et Paiement*

Ledit comparant a déclaré souscrire, au nom et pour le compte de l'Associé Unique, les trente-six mille cinq cents (36.500) parts sociales nouvellement émises et de les libérer intégralement comme suit:

(i) dix mille (10.000) parts sociales par un apport en numéraire d'un million de Livres Sterling (GBP 1.000.000,-).

Il résulte d'un certificat bancaire que le montant d'un million de Livres Sterling (GBP 1.000.000) a été mis à la disposition de la Société;

(ii) vingt-six mille cinq cents (26.500) parts sociales par la conversion d'une créance s'élevant à deux million six cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 2.650.000) détenue par l'Associé Unique à l'encontre de la Société (ci-après la "Créance").

Il résulte:

- des comtes sociaux intérimaires de la Société arrêtés le 31 juillet 2010, que l'Associé Unique détient actuellement une créance s'élevant à deux million six cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 2.650.000,-) à l'encontre de la Société;

- d'un rapport d'évaluation délivré par Brian CHARD et Michael VERHULST le 12 août 2010 que la valeur comptable de la Créance est de deux million six cent cinquante mille Livres Sterling (GBP 2.650.000) (ci-après le "Rapport d'Evaluation").

La conclusion du Rapport d'Evaluation est la suivante: "Sur base des procédures de vérifications faites comme décrit ci-dessus, la valeur comptable de la Créance est évaluée à GBP 2.650.000."

Ces comptes sociaux intérimaires et ce Rapport d'Evaluation, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit est fixé à GBP 3.660.000,- (trois millions six cent soixante mille Livres Sterling) représenté par 36.600 (trente-six mille six cents) parts sociales d'une valeur nominale de GBP 100,- (cent Livres Sterling) chacune."

#### *Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à trois mille cinq cents euros.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la personne comparante ci-dessus, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, ès-qualités qu'il agit, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. METZLER, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 août 2010. LAC/2010/36385. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010116000/138.

(100131662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**EURX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 103.712.

Les comptes annuels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006 ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115277/12.

(100130889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Filam International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 31.446.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 19 juillet 2010*

La nomination de Monsieur Lucien EMRINGER, administrateur d'Entreprise, demeurant au 20, rue du Soleil, L-7336 Steinsel en tant qu'Administrateur supplémentaire est acceptée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Fait à Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Certifié sincère et conforme  
FILAM INTERNATIONAL S.A.  
Signatures  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010115280/16.

(100130897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Filam International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 31.446.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FILAM INTERNATIONAL S.A.  
Signatures  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010115281/12.

(100130898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Ed.zeebre.consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 155.069.

**STATUTS**

L'an deux mille dix, le dix-huit août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg,

**A COMPARU:**

Madame France DAMBRINE, agent commercial, née le 17 mars 1967 à Roubaix (France), demeurant 7, rue de Bour-nance, F-59242 Templeuve (France).

ici représentée par Monsieur Sébastien THIBAL, employé privé, demeurant professionnellement à 117, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 28 juillet 2010;

Laquelle procuration, signées «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

### **Titre I<sup>er</sup> - Objet - Raison sociale**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme de droit luxembourgeois qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet toutes activités se rapportant à la profession de promoteur immobilier, agent immobilier.

La Société a encore pour objet l'assistance et la maîtrise d'ouvrage l'achat, la vente, la réalisation, la location, la mise en valeur et la gestion d'immeubles bâtis et non-bâtis et toutes opérations connexes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés tant au Luxembourg qu'à l'étranger ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

La Société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La Société pourra emprunter ou prêter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

D'une façon générale, la société peut prendre directement ou indirectement des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** La société anonyme prend la dénomination de «ED.ZEEBRE.CONSULTING S.A».

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seraient imminents, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger par simple décision du Conseil d'administration et ce jusqu'à disparition desdits événements. La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes les autres localités du pays et à l'étranger.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée illimitée.

### **Titre II - Capital social - Actions**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR), représenté par CENT (100) actions chacune d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut-être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à TROIS CENT DIX MILLE EUROS (310.000,- EUR), représenté par MILLE (1.000) actions, chacune d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310,- EUR).

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte de constitution au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il est déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est autorisé à limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels.

Le conseil peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation de capital souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.



**Art. 7.** Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. En cas de décès de l'un des actionnaires constituant, l'actionnaire restant possède un droit préférentiel pour le rachat des actions détenues par l'actionnaire décédé et ce pendant un délai de six (6) mois à compter de la date de décès.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-actionnaires que moyennant l'accord unanime de tous les actionnaires.

En cas de cession à un non-actionnaire, les actionnaires restant ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-actionnaire. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des actions est calculée en fonction des deux derniers bilans approuvés qui serviront de base pour la détermination de la valeur des actions à céder.

### **Titre III - Administration - Surveillance**

**Art. 8.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, s'il est constaté lors d'une assemblée des actionnaires que la Société n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. L'administrateur unique, le cas échéant, disposera de l'ensemble des prérogatives dévolues au conseil d'administration par la Loi et par les présents statuts. Lorsque, dans les présents statuts, il est fait référence au conseil d'administration, il y a lieu d'entendre "administrateur unique" ou "conseil d'administration", selon le cas.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

**Art. 9.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou message électronique, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances.

Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non actionnaires.

**Art. 11.** La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature de l'administrateur unique sinon de l'administrateur-délégué ou la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 12.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou de la personne déléguée par le conseil.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

### **Titre IV - Assemblée générale**

**Art. 14.** L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois de mai à quinze heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 15.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 16.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Chaque fois que les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis aux délibérations, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de vote en personne ou par mandataire, actionnaire ou non. Chaque action donne droit à une voix.

### **Titre V - Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 18.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent au moins à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

**Art. 19.** L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde et de la distribution éventuelle de dividendes.

**Art. 20.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2011.

#### *Souscription*

Toutes les actions ont été souscrites comme suit:

Madame France DAMBRINE, .....	<u>100 actions</u>
Total: .....	100 actions

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de la totalité de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au Notaire soussigné.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le Notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six (26) de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de mille cent euros (1.100,- EUR).

#### *Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

2. La personne suivante a été nommée administrateur unique de la société:

- Madame France DAMBRINE, né le 17 mars 1967 à Roubaix (France), demeurant 7, rue de Bournance, F-59242 Templeuve (France).

3. Est appelée aux fonctions de commissaire:

- la Société EURA AUDIT Luxembourg S.A., dont le siège social est situé au 117, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 44.227.

4. Le siège de la société est établi à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

Les mandats des administrateurs, de l'administrateur délégué et du commissaire aux comptes expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du Notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: S. THIBAL, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 août 2010. Relation: LAC/2010/36800. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Releveur (signé): Conny SCHUMACHER.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Référence de publication: 2010115267/177.

(100130661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Financière Daunou 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.898.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.738.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115282/11.

(100131101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Fortis Lease Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 105.096.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59134 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115284/10.

(100130785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**FINIMPEX S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Finimpex S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 19.076.

---

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115287/12.

(100131040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Cetrel Securities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 117.298.

---

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société du 12 mai 2010*

En date du 12 mai 2010 l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société a décidé:

- d'acter et approuver la démission de Monsieur Alfred Witzany, de Monsieur Günter Woytschak et de Madame Marina Mihaela Kappenthuler, en tant qu'administrateurs de Classe A de la Société, avec effet au 8 juin 2009.

- De fixer le nombre des administrateurs composant le conseil d'administration à trois (3) et de nommer en tant qu'administrateurs de la Société les personnes suivantes, dont le mandat s'achèvera à la fin de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2010:

\* Monsieur Jean-Marc Fandel;

\* Madame Josiane Hein; et

\* Monsieur Luc Holper.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010115489/21.

(100130440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

**ILP III S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 127.503.

In the year two thousand ten, on the thirtieth of July.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Adrien COULOMBEL, employee, having professional residence in Luxembourg,

acting in his capacity as attorney of the Manager of the «société en commandite par actions», "ILP III S.C.A., SICAR", which was incorporated by a deed of the undersigned notary of 13 April 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 1269 of June 26, 2007, and whose articles of incorporation have been modified for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on April 23, 2010, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, number 1104 of May 26, 2010, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 127503 and having its registered office at 30, rue Marie Adélaïde, L2128 Luxembourg (the «Company»),

by virtue of the authority conferred on him by resolutions of the Company's Manager on 22 July 2010, a certified copy of these resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the notary, shall remain annexed to the present deed which they shall be formalised.

The appearing person, acting in his above stated capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I.- The subscribed share capital of the Company is presently set at forty million nine hundred eighty-three thousand seven hundred fortyseven euro twenty cents (EUR 40,983,747.20) divided into:

- one (1) Management Share,
- three million eight hundred thirty-seven thousand four hundred and twenty-four point zero nine zero five (3,837,424.0905) Class A Shares
- two hundred fifty-seven thousand eight hundred fifty point six two nine four (257,850.6294) Class B Shares and
- three thousand ninety nine (3,099) Class C Shares.

II.- Pursuant to Article 8 of the Company's Articles of Incorporation, the Company's authorised capital is set at one hundred fifty million euro (EUR 150,000,000.-).

III.- Pursuant to the Company's Articles of Incorporation, the Company's Manager has been authorised to increase the Company's subscribed share capital within the limits of the authorised capital and to amend Article 8 of the Articles of Incorporation so as to reflect the increase of capital.

IV.- The Company's Manager, in its resolutions adopted on 22 July 2010, and in accordance with the authorities conferred on it pursuant to the Articles of Incorporation, resolved to increase the subscribed corporate capital by the amount of eleven million two hundred and five thousand euro (EUR 11,205,000.-) in order to raise it from its present amount of forty million nine hundred eighty-three thousand seven hundred forty-seven euro twenty cents (EUR 40,983,747.20) to an amount of fifty-two million one hundred eightyeight thousand seven hundred forty-seven euro twenty cents (EUR 52,188,747.20) by the creation and the issue of one million forty-nine thousand nine hundred and fifty (1,049,950) new Class A Shares and seventy thousand seven hundred and fifty (70,750) new class B Shares with a nominal value of ten Euro (EUR 10.-) per share, having the same rights attached as the existing Shares.

V.- The Company's Manager further resolved to waive to the extent necessary the preferential subscriptions rights reserved to the existing Shareholders and to accept the subscriptions on 22 July 2010 of one million forty-nine thousand nine hundred and fifty (1,049,950) new Class A Shares and seventy thousand seven hundred and fifty (70,750) new class B Shares

VI.- All these new Shares have been entirely subscribed and entirely paid in cash for a total amount of eleven million two hundred and five thousand euro (EUR 11,205,000.-) as follows:

	Number of shares suscribed	Share Capital EUR	Payments EUR
A Shares			
Efibanca S.p.A. . . . . .	249 000	2 490 000.00	2 490 000.00
Società Cattolica di Assicurazione Coop.à.r.l. . . . . .	83 000	830 000.00	830 000.00

Galotti S.p.A. . . . .	74 700	747 000.00	747 000.00
A. Rise & Co Srl . . . . .	53 950	539 500.00	539 500.00
LIVACO S.A. . . . .	37 350	373 500.00	373 500.00
Raupus Consultadoria e Marketing Lda . . . . .	20 750	207 500.00	207 500.00
Finogest Finance S.A. . . . .	99 600	996 000.00	996 000.00
Halfmoon Assets S.A. . . . .	37 350	373 500.00	373 500.00
Pamphili Consultadoria e Serviços Lda . . . . .	12 450	124 500.00	124 500.00
Banca Popolare di Vicenza ScpA . . . . .	103 750	1 037 500.00	1 037 500.00
Compagnie Monegasque de Banque . . . . .	24 900	249 000.00	249 000.00
FIN PO S.A. . . . .	12 450	124 500.00	124 500.00
Union Bancaire Privée . . . . .	12 450	124 500.00	124 500.00
Futura Invest S.p.A. . . . .	41 500	415 000.00	415 000.00
Yleen Investments Ltd . . . . .	20 750	207 500.00	207 500.00
Private Equity International S.A. . . . .	41 500	415 000.00	415 000.00
Gema 96 SpA . . . . .	41 500	415 000.00	415 000.00
Gain Capital Participations SA, SICAR . . . . .	20 750	207 500.00	207 500.00
Kzewl Investment S.A. . . . .	41 500	415 000.00	415 000.00
Gravilux S.A. . . . .	20 750	207 500.00	207 500.00
Total A Shares . . . . .	1 049 950	10 499 500.00	10 499 500.00
<b>B Shares</b>			
Raupus Consultadoria e Marketing Lda . . . . .	6 640.108	66 401.08	66 401.08
Schiphol Consultadoria e Marketing Lda . . . . .	6 640.108	66 401.08	66 401.08
Co.Re.Fi. -Compagnia Fiduciaria e di Revisione S.r.l. . . . .	14 109.892	141 098.92	141 098.92
Co.Re.Fi. -Compagnia Fiduciaria e di Revisione S.r.l. . . . .	14 109.892	141 098.92	141 098.92
G.B.L. Fiduciaria S.p.A. . . . .	8 300	83 000.00	83 000.00
Marona Invest S.A. . . . .	20 750	207 500.00	207 500.00
Total B Shares . . . . .	70 550	705 500.00	705 500.00
Total . . . . .	1 120 500	11 205 000.00	11 205 000.00

The total cash sum of eleven million two hundred and five thousand euro (EUR 11,205,000.-) is at the disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

VII.- As a consequence of the above mentioned increase of the subscribed share capital. Article 8 b of the Articles of Incorporation is therefore amended and shall forthwith read as follows:

**Art. 8 (b).** "The issued share capital of the Company is set at fifty-two million one hundred eighty-eight thousand seven hundred forty-seven euro twenty cents (EUR 52,188,747.20) divided into:

- one (1) Management Share,
- four million eight hundred eighty-seven thousand three hundred and seventy-four point zero nine zero five (4,887,374.0905) Class A Shares
- three hundred twenty-eight thousand four hundred point six two nine four (328,400.6294) Class B Shares and
- three thousand ninety nine (3,099) Class C Shares."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately three thousand five hundred euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the Company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing person, said appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le trente juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Adrien COULOMBEL, employé, résidant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité mandataire de l'Associé Gérant Commandité de la société en commandite par actions «ILP III S.C.A., SICAR», constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 avril 2007, publié au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1269 du 26 juin 2007, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 avril 2010, publié au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1104 du 26 mai 2010, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro 127503 et ayant son siège social au 30 rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg (la «Société»),

en vertu des pouvoirs lui conférés par les résolutions de l'Associé Gérant Commandité, prises en date du 22 juillet 2010 dont la copie certifiée de ces résolutions, après avoir été signée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle personne comparante, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I.- Le capital souscrit de la Société s'élève actuellement à quarante millions neuf cent quatre-vingt-trois mille sept cent quarante-sept euros vingt cents (EUR 40.983.747,20) représenté par:

- une (1) Action de Commandité,
- trois millions huit cent trente-sept mille quatre cent vingt-quatre virgule zéro neuf zéro cinq (3.837.424,0905) actions de Classe A,
- deux cent cinquante-sept mille huit cent cinquante virgule six deux neuf quatre (257.850,6294) actions de Classe B et
- trois mille quatre-vingt-dix-neuf (3.099) Actions de Classe C.

II.- En vertu de l'Article 8 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société, est fixé à cent cinquante millions d'euros (EUR 150.000.000.-).

III.- En vertu des statuts de la Société, l'Associé Gérant Commandité de la Société a été autorisé à augmenter le capital souscrit dans les limites du capital autorisé et à modifier l'Article 8 des Statuts de manière à refléter l'augmentation de capital.

IV.- L'Associé Gérant Commandité de la Société, dans ses résolutions du 22 juillet 2010, et en conformité des pouvoirs lui conférés en vertu des Statuts, a décidé une augmentation du capital souscrit à concurrence de onze millions deux cent cinq mille euros (EUR 11.205.000,-) afin de le porter de son montant actuel de quarante millions neuf cent quatre-vingt-trois mille sept cent quarante-sept euros vingt cents (EUR 40.983.747,20) à cinquante deux millions cent quatre vingt huit mille sept cent quarante-sept euros vingt cents (EUR 52.188.747,20) par la création et l'émission de un million quarante neuf mille neuf cent cinquante (1.049.950) nouvelles actions de Classe A et soixante-dix mille cinq cent cinquante (70.550) nouvelles actions de Classe B, ayant une valeur de dix euros (EUR 10.-) par action et ayant les mêmes droits que les Actions existantes.

V.- L'Associé Gérant Commandité de la Société a également décidé de supprimer le droit de souscription préférentiel des Actionnaires existants dans la mesure du nécessaire et a admis les souscriptions le 22 juillet 2010 de un million quarante neuf mille neuf cent cinquante (1.049.950) nouvelles actions de Classe A et soixante-dix mille cinq cent cinquante (70.550) nouvelles actions de Classe B.

VI.- Toutes ces nouvelles Actions Ordinaires ont été entièrement souscrites et entièrement libérées en numéraire pour un montant de onze millions deux cent cinq mille euros (EUR 11.205.000,-) comme suit:

	Nombre d'actions souscrites	Capital social EUR	Paiements EUR
Actions A			
Efibanca S.p.A. ....	249 000	2 490 000,00	2 490 000,00
Società Cattolica di Assicurazione Coop.à.r.l. ....	83 000	830 000,00	830 000,00
Galotti S.p.A. ....	74 700	747 000,00	747 000,00
A. Rise & Co Srl ....	53 950	539 500,00	539 500,00
LIVACO S.A. ....	37 350	373 500,00	373 500,00
Raupus Consultadoria e Marketing Lda ....	20 750	207 500,00	207 500,00
Finogest Finance S.A. ....	99 600	996 000,00	996 000,00
Halfmoon Assets S.A. ....	37 350	373 500,00	373 500,00
Pamphili Consultadoria e Serviços Lda ....	12 450	124 500,00	124 500,00
Banca Popolare di Vicenza ScpA ....	103 750	1 037 500,00	1 037 500,00
Compagnie Monegasque de Banque ....	24 900	249 000,00	249 000,00
FIN PO S.A. ....	12 450	124 500,00	124 500,00
Union Bancaire Privée ....	12 450	124 500,00	124 500,00
Futura Invest S.p.A. ....	41 500	415 000,00	415 000,00

Yleen Investments Ltd . . . . .	20 750	207 500,00	207 500,00
Private Equity International S.A. . . . .	41 500	415 000,00	415 000,00
Gema 96 SpA . . . . .	41 500	415 000,00	415 000,00
Gain Capital Participations SA, SICAR . . . . .	20 750	207 500,00	207 500,00
Kzewl Investment S.A. . . . .	41 500	415 000,00	415 000,00
Gravilux S.A. . . . .	20 750	207 500,00	207 500,00
Total Action A . . . . .	1 049 950	10 499 500,00	10 499 500,00
<b>Actions B</b>			
Raupus Consultadoria e Marketing Lda . . . . .	6 640,108	66 401,08	66 401,08
Schiphol Consultadoria e Marketing Lda . . . . .	6 640,108	66 401,08	66 401,08
Co.Re.Fi. -Compagnia Fiduciaria e di Revisione S.r.l. . . . .	14 109,892	141 098,92	141 098,92
Co.Re.Fi. -Compagnia Fiduciaria e di Revisione S.r.l. . . . .	14 109,892	141 098,92	141 098,92
G.B.L. Fiduciaria S.p.A. . . . .	8 300	83 000,00	83 000,00
Marona Invest S.A. . . . .	20 750	207 500,00	207 500,00
Total Action B . . . . .	70 550	705 500,00	705 500,00
Total . . . . .	1 120 500	11 205 000,00	11 205 000,00

Le montant en numéraire de onze millions deux cent cinq mille euros (EUR 11.205.000,-) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

VII,- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital souscrit, l'Article 8 (b) des Statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 8 (b).** «Le capital social souscrit de la Société est fixé à cinquante-deux millions cent quatre vingt huit mille sept cent quarante-sept euros vingt cents (EUR 52,188,747.20) représenté par:

- une (1) Action de Commandité,
- quatre millions huit cent quatre-vingt-sept mille trois cent soixante-quatorze virgule zéro neuf zéro cinq (4.887.374,0905) actions de Classe A,
- trois cent vingt-huit mille quatre cent virgule six deux neuf quatre (328.400,6294) actions de Classe B et
- trois mille quatre-vingt-dix-neuf (3.099) Actions de Classe C.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à environ trois mille cinq cent mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. COULOMBEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 août 2010. Relation: EAC/2010/9565. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010115860/204.

(100131347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

**Hune Rental Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 117.957.

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales conclu en date du 26 mai 2010 que les 115 parts sociales détenues par Hune Plataformas S.A. ont été transférées à Monsieur Juan Dionis, né le 15 septembre 1960 à Valence (Espagne) et demeurant professionnellement 4, Calle Haya, E-28044 Madrid qui détient désormais 14407 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115299/12.

(100130926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Fur Investments Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 72.932.

—  
EXTRAIT

Le conseil d'administration du 24 août 2010 a décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société actuellement sis au 4, rue Béatrix de Bourbon, L-1225 Luxembourg.

Le nouveau siège social sera désormais au:

- 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour *FUR INVESTMENTS HOLDING S.A.*

Société Société anonyme holding

Référence de publication: 2010115288/15.

(100130886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**GrandLink Networks SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 71.348.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires tenue au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg en date du 23 août 2010*

- 1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Alain Noullet;
- 2) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Hugo Mahieu;
- 3) L'Assemblée décide de nommer Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique) et résidant au 32A, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la Société avec effet immédiat. Son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2008.
- 4) L'Assemblée décide de nommer Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né le 4 février 1969 à Nancy (France) et résidant au 41, Val-vert, B-6700 Arlon (Belgique), aux fonctions d'administrateur de la Société avec effet immédiat. Son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2008.
- 5) L'Assemblée décide d'accepter la démission de son poste de commissaire aux comptes, avec effet immédiat, de Monsieur René Moris.
- 6) L'Assemblée décide de nommer à la fonction de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat, la société C.G. consulting ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 102.188. Son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2008.
- 7) L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GrandLink Networks S.A.

Référence de publication: 2010115289/25.

(100131137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Helios International s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 155.060.

—  
STATUTS

L'an deux mil dix, le vingt-trois août.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

A comparu:

Monsieur Daniel JACQUINOT, salarié, né à Lagny sur Marne, France, le 31 août 1959, demeurant à L-1849 Luxembourg, 10, rue Joseph Junck,

Agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:

Monsieur Benjamin HASSAN, salarié, né à Paris XX<sup>e</sup>, France, le 16 février 1980, demeurant à L-2732 Luxembourg, 13, rue Wilson,



Monsieur Christophe HERIAU, salarié, né à Fontenay aux Roses, France, le 3 octobre 1972, demeurant à F-78120 Rambouillet, 13, rue Lorenzo Natali, et

Monsieur Stéphane DRAI, salarié, né à Marseille, France, le 29 mai 1979, demeurant à F-06200 Nice, 50, Chemin de la Madonnette,

En vertu de procurations sous seing privé, lesquelles après avoir été signées ne varietur par le notaire et les comparants, resteront annexées avec les présentes aux fins d'enregistrement.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue ensemble avec ses mandants:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «HELIOS INTERNATIONAL s.à r.l.».

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 3.** La société a pour objet le commerce et le e-commerce de toute marchandise non spécialement réglementée ainsi que l'activité de consultant.

De manière générale, la société pourra passer tous actes et prendre toutes dispositions de nature à faciliter la réalisation de son objet social.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-) chacune.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

**Art. 5.** Les parts sont librement cessibles entre associés, mais elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social restant. Pour le surplus, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Lors d'une cession, la valeur des parts est déterminée d'un commun accord entre les parties.

Par ailleurs, les relations entre associés et/ou les relations entre les associés et des personnes physiques ou morales bien déterminées pourront faire l'objet d'un contrat d'association ou de partenariat sous seing privé.

Un tel contrat, par le seul fait de sa signature, aura inter partes la même valeur probante et contraignante que les présents statuts.

Un tel contrat sera opposable à la société après qu'il lui aura dûment été signifié, mais il ne saurait avoir d'effet vis-à-vis des tiers qu'après avoir été dûment publié.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 7.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 8.** La société sera gérée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables par l'Assemblée générale.

Les gérants peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

**Art. 9.** Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

**Art. 11.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 12.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

**Art. 13.** Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

**Art. 15.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme d'environ mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

Le notaire instrumentant attire l'attention du comparant qu'avant toute activité commerciale de la société présente-ment fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social.

Le comparant reconnaît avoir reçu du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

#### *Loi anti-blanchiment*

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifient que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

#### *Souscription*

Les 100 parts sociales sont intégralement libérées par des versements en espèces ainsi qu'il en a été démontré au notaire qui le constate expressément, et toutes souscrites comme suit:

- M. Benjamin HASSAN, préqualifié: . . . . .	25 parts sociales
- M. Daniel JACQUINOT, préqualifié, . . . . .	29 parts sociales
- M. Christophe HERIAU, préqualifié: . . . . .	26 parts sociales
- M. Stéphane DRAI, préqualifié: . . . . .	<u>20 parts sociales</u>
- TOTAL: cent parts sociales . . . . .	100 parts sociales

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mil dix.

#### *Assemblée générale*

Le fondateur prénommé, es-qualité qu'il agit et détenant ensemble avec ses mandats l'intégralité des parts sociales, s'est constitué en Assemblée Générale et a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est fixé à L-2560 Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg.
- 2) La société sera gérée par un gérant technique et un gérant administratif, savoir:

- *gérant technique:*

Monsieur Benjamin HASSAN, salarié, né à Paris XX<sup>e</sup>, France, le 16 février 1980, demeurant à L-2732 Luxembourg, 13, rue Wilson,

- *gérant administratif:*

Monsieur Christophe HERIAU, salarié, né à Fontenay aux Roses, France, le 3 octobre 1972, demeurant à F-78120 Rambouillet, 13, rue Lorenzo Natali.

- 3) La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte, après s'être identifié au moyen de sa carte d'identité.

Signé: D. JACQUINOT, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 24 août 2010. Relation: CAP/2010/2958. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

*Le Receveur (signé): I. Neu.*

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 24 août 2010.

Référence de publication: 2010115306/122.

(100130600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Garage J.P. Strotz Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9560 Wiltz, 21A, rue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 99.208.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115290/10.

(100130913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Gardenialux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 82.741.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 août 2010*

L'Assemblée Générale décide de reconduire les mandats d'administrateurs de Bénédicte Robaye, Monique Henschen-Haas, Raymond Henschen venant à échéance lors de cette assemblée générale annuelle jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat du commissaire aux comptes FIDUPLAN S.A. venant à échéance lors de cette assemblée générale annuelle jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2015.

Extrait sincère et conforme

Gardenialux S.A.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010115291/16.

(100131070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Gardenialux SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 82.741.

Le bilan au 31 décembre 2009 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

GARDENIALUX S.A.

Référence de publication: 2010115292/11.

(100131071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Spark Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 134.756.

DISSOLUTION

In the year two thousand and ten, on the fifth of August.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg;

"the proxy"

acting as a special proxy of Balmain European Retail Holdings S.à r.l., a company incorporated under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under the number B 114485;

"the mandator"

by virtue of a proxy under private seal given which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

The proxy declared and requested the notary to act:

I.- That the société à responsabilité limitée "Spark Invest Sarl", having its head office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered in the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg, section B number 134756, has been incorporated by deed enacted on the 14<sup>th</sup> of December 2007, published in the Mémorial C number 203 of the 25<sup>th</sup> of January 2008.

II.- That the subscribed share capital of the société à responsabilité limitée "Spark Invest Sarl" amounts currently to EUR 12.500.- (twelve thousand five hundred euros), represented by 125 shares having a par value of EUR 100.- each, fully paid up.

III.- That the mandator declares to have full knowledge of the articles of association and the financial standings of "Spark Invest Sarl".

IV.- That the mandator acquired all the shares of the predesignated company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the said company.

V.- That the mandator, as liquidator, declares that all the known debts have been paid and that he takes over all assets, liabilities and commitments, known or unknown of the dissolved company and that the liquidation of the company is terminated without prejudice as it assumes all its liabilities.

VI.- That the shareholder's register and all the shares of the dissolved company have been cancelled.

VII.- That the mandator fully discharges the board of managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the company will be kept for a period of five years at the offices of the dissolved company.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above mentioned proxy-holder signed with Us, the notary, the present original deed.

**Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.**

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède, étant entendu qu'en cas de divergence le texte anglais fait foi.**

L'an deux mille dix, le cinq août.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg;

"la mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de Balmain European Retail Holdings S.à r.l, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 114485;

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée "Spark Invest Sarl", ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 134.756, a été constituée suivant acte reçu le 14 décembre 2007, publié au Mémorial C numéro 203 du 25 janvier 2008.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "Spark Invest", prédésignée, s'élève actuellement à EUR 12.500.-, représenté par 125 parts sociales de EUR 100.- chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "Spark Invest Sarl".

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant, en tant que liquidateur, déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés et des parts sociales de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 09 août 2010. Relation: LAC/2010/35450. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010115413/79.

(100130811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Miele s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 20, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 15.429.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2010*

Die ordentliche Generalversammlung vom 3. Mai 2010 hat entschieden daß:

- das Mandat von Herrn Beat Vögele, wohnhaft in 2, Weidstrasse CH-5726 Unterkulm, Schweiz, als Geschäftsführer der Gesellschaft verlängert wird bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahre 2011 stattfinden wird.

- Deloitte S.A., no RCS B67895, mit Sitz in 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, als Wirtschaftsprüfer ernannt wird bis zur ordentlichen Generalversammlung, die im Jahre 2011 stattfinden wird.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Signature

*Le mandataire de la société*

Référence de publication: 2010115368/17.

(100131192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Groupe JPA Investholding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 60.534.

EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 02 juin 2010 à 11.00 h

a été nommé commissaire aux comptes CRT REGISTER INTERNATIONAL SA, RCS No. 105875, ayant son siège social 60 Grand-Rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg, Luxembourg,

à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> juin 2010 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015 en remplacement de ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES Sàrl.

Le 25 août 2010.

GROUPE JPA INVESTHOLDING S.A.

Société de gestion de patrimoine familial (SPF)

J.H. VAN LEUVENHEIM

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2010115295/19.

(100131148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Harbinger Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 127.489.

In the year two thousand and ten, on the second day of August,

Before the undersigned, Maître Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

there appeared:

1) Harbinger Capital Partners Master Fund I, Ltd., a company existing under the laws of the Cayman Islands, having its principal business office at c/o International Fund Services (Ireland) Limited, Third Floor, Bishop's Square, Redmond's Hill, Dublin 2, Ireland,

duly represented by Lauren Harris, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 28 July 2010. This proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith; and

2) Harbinger Capital Partners Special Situations Fund, L.P., a limited partnership existing under the laws of Delaware, having its principal business office at 450 Park Avenue, 30<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, USA,

duly represented by Lauren Harris, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 28 July 2010. This proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties being the partners of Harbinger Capital Investments S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 127.489, incorporated pursuant to a deed of the notary Me Martine Schaeffer, residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, on 11 April 2007, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C"), number 1236, dated 22 June 2007. The articles of association of the Company were last amended on 14 April 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, published in the Mémorial C number 1266, dated 17 June 2010.

The appearing parties, representing the entire share capital of the Company, the general meeting of partners is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

#### *Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of EUR EUR 6,492,028.- (six million four hundred ninety-two thousand twenty-eight euro), represented by 30,000 (thirty thousand) Class A shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each and 6,462,028 (six million four hundred sixty-two thousand twenty-eight) Class B shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each, up to EUR 11,618,075.- (eleven million six hundred eighteen thousand seventy-five euro) through the issuance of 5,126,047 (five million one hundred twenty-six thousand forty-seven) new Class B shares having a par value of EUR 1.- (one euro) each.

2. Acceptance of Global Opportunities Breakaway Fund Ltd., a company existing under the laws of the Cayman Islands, having its principal business office at principal business office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered with the Cayman Islands Registrar of Companies under number 222800 (hereinafter "Global Fund"), as new partner of the Company and acknowledgement that Global Fund joins the meeting.

3. Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

**"Art. 6.** The Company's share capital is set at EUR 11,618,075.- (eleven million six hundred eighteen thousand seventy-five euro) represented by 30,000 (thirty thousand) Class A shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each and 11,588,075 (eleven million five hundred eighty-eight thousand seventy-five) Class B shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each."

The general meeting of partners, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting of partners decides to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 6,492,028.- (six million four hundred ninety-two thousand twenty-eight euro), represented by 30,000 (thirty thousand) Class A shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each and 6,462,028 (six million four hundred sixty-two thousand twenty-eight) Class B shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each, up to EUR 11,618,075.- (eleven million six hundred eighteen thousand seventy-five euro) through the issuance of 5,126,047 (five million one hundred twenty-six thousand forty-seven) new Class B shares having a par value of EUR 1.- (one euro) each.

The 5,126,047 (five million one hundred twenty-six thousand forty-seven) newly issued Class B shares of the Company have been subscribed for by Global Fund (defined above), duly represented by Lauren Harris, attorney, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 28 July 2010, having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, which shall remain attached to this document in order to be registered therewith,

at the total aggregate price of EUR 5,126,047 (five million one hundred twenty-six thousand forty-seven euro) and have been fully paid up in cash. Such amount is entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence of the EUR 5,126,047 (five million one hundred twenty-six thousand forty-seven euro) at the disposal of the Company has been produced to the undersigned notary.

The proxyholder is authorised to subscribe such new 5,126,047 (five million one hundred twenty-six thousand forty-seven) Class B shares in the name and on behalf of Global Fund.

*Second resolution*

The general meeting of partners decides to accept Global Fund as new partner of the Company and Global Fund now joins the present general meeting of partners as partner of the Company.

*Third resolution*

The general meeting of partners decides that, further to the foregoing resolutions, the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company is modified and now reads as follows:

**“Art. 6.** The Company’s share capital is set at EUR 11,618,075.- (eleven million six hundred eighteen thousand seventy-five euro) represented by 30,000 (thirty thousand) Class A shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each and 11,588,075 (eleven million five hundred eighty-eight thousand seventy-five) Class B shares with a par value of EUR 1.- (one euro) each.”

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 3,500.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L’an deux mille dix, le deux août,

Par devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

Ont comparu:

1) Harbinger Capital Partners Master Fund I, Ltd., une société régie par les lois des îles Cayman, ayant son principal établissement à c/o International Fund Services (Ireland) Limited, Third Floor, Bishop’s Square, Redmond’s Hill, Dublin 2, Irlande,

dûment représentée par Lauren Harris, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d’une procuration, donnée le 28 juillet 2010. La procuration signée «ne varietur» par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement; et

2) Harbinger Capital Partners Special Situations Fund, L.P., un limited partnership régie par les lois du Delaware, Etats-Unis, ayant son principal établissement au 450 Park Avenue, 30<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis,

dûment représenté par Lauren Harris, avocat résidant à Luxembourg, en vertu d’une procuration, donnée le 28 juillet 2010. La procuration signée «ne varietur» par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l’enregistrement;

Les comparants étant les associés de Harbinger Capital Investments S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 412F, route d’Esch, L-2086 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.489, constituée par acte du Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial C»), numéro 1236 en date du 22 juin 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 14 avril 2010 par devant le notaire Henri Hellinckx, publié au Mémorial C, numéro 1266, en date du 17 juin 2010.

Les comparants, représentant l’intégralité du capital social de la Société, l’assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l’ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 6.492.028,- (six millions quatre cent quatre-vingt-douze mille vingt-huit euros), représenté par 30.000 (trente mille) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, et 6.462.028 (six millions quatre cent soixante-deux mille vingt-huit) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, à un montant EUR 11.618.075,- (onze millions six cent dix-huit mille soixante-quinze euros), par l’émission de 5.126.047 (cinq millions cent vingt-six mille quarante-sept) nouvelles parts sociales de class B d’une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.

2. Acceptation de Global Opportunities Breakaway Fund Ltd., une société régie par les lois des îles Cayman, ayant son principal établissement à c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104,

îles Cayman, et enregistrée auprès du Registrar of Companies des îles Cayman sous le numéro 222800 (ci-après «Global Fund»), en tant que nouvel associé de la Société et constatation que Global Fund rejoint l'assemblée générale des associés.

3. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de EUR 11.618.075,- (onze millions six cent dix-huit mille soixante-quinze euros) représenté par 30.000 (trente mille) parts sociales de Classe A d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune et de 11.588.075 (onze millions cinq cent quatre-vingt-huit mille soixante-quinze) parts sociales de Classe B d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.»

L'assemblée générale des associés, après délibérations, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 6.492.028,- (six millions quatre cent quatre-vingt-douze mille vingt-huit euros), représenté par 30.000 (trente mille) parts sociales de classe A ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, et 6.462.028 (six millions quatre cent soixante-deux mille vingt-huit) parts sociales de classe B ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune, à un montant EUR EUR 11.618.075,- (onze millions six cent dix-huit mille soixante-quinze euros), par l'émission de 5.126.047 (cinq millions cent vingt-six mille quarante-sept) nouvelles parts sociales de class B d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.

Les 5.126.047 (cinq millions cent vingt-six mille quarante-sept) nouvelles parts sociales de Classe B émises ont été souscrites par Global Fund (défini ci-dessus) dûment représenté par Lauren Harris, avocat résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration, donnée le 28 juillet 2010, signée «ne varietur» par le mandataire et par le notaire soussigné, qui restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

au prix total de EUR 5.126.047,- (cinq millions cent vingt-six mille quarante-sept euros) entièrement libérées en espèces. Le montant est entièrement affecté au capital social.

La somme de EUR 5.126.047,- (cinq millions cent vingt-six mille quarante-sept euros) est à la disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Le mandataire est autorisé à souscrire ces nouvelles parts sociales au nom et pour le compte de Global Fund.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des associés décide d'accepter Global Fund en tant que nouvel associé de la Société, ainsi Global Fund rejoint l'assemblée générale des associés en tant qu'associé de la Société.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des associés décide de la modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

**«Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de EUR 11.618.075,- (onze millions six cent dix-huit mille soixante-quinze euros) représenté par 30.000 (trente mille) parts sociales de Classe A d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune et de 11.588.075 (onze millions cinq cent quatre-vingt-huit mille soixante-quinze) parts sociales de Classe B d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.»

#### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué environ à EUR 3.500.-.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparantes, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le représentant des comparantes a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARRIS et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2010. Relation: LAC/2010/35010. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur, (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115296/172.

(100131179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.



**Harbinger Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 11.618.075,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 127.489.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115297/11.

(100131188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Harlan Euro Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 131.783.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg concernant le changement de dénomination de l'associé unique qui est désormais Harlan Laboratories Inc.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2010.

*Pour Harlan Euro Holdings S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010115298/15.

(100131052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**BGP Retail GP 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. HBI Bischofsheim S.à r.l.).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 117.123.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of August.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP Investment S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 97795, holder of 250 (two hundred fifty) shares of the Company,

hereby represented by Mrs. Nadine GLOESENER, employee, residing professionally at 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on 13 July 2010.

Said proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole shareholder of HBI Bischofsheim S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 117123, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on June 8<sup>th</sup> 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1553 on August 16<sup>th</sup> 2006 (the Company).

II. That the 250 (two hundred fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.

2. To change the name of the Company from "HBI Bischofsheim S.à r.l." into "BGP Retail GP 6 S.à r.l."

3. Subsequent amendment of article 1 of the Articles of Association in order to reflect the name change adopted under item 2.

4. Miscellaneous.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the partner represented considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from "HBI Bischofsheim S.à r.l." into "BGP Retail GP 6 S.à r.l."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend subsequently the article 1 of the Articles of Association so as to reflect the taken decision under the second resolution, which shall read as follows:

**"Art. 1. Form - Corporate name.**

There is formed a private limited liability company under the name BGP Retail GP 6 S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

*Expenses*

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately 750.-EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française de texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le seize août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BGP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97795, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Paul WEILER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 13 juillet 2010.

La dite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom du partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, est requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. La comparante est le seul associé de HBI Bischofsheim S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117123, constituée suivant un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, du 8 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1553 le 16 août 2006 (la Société).

II. Que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euro) chacune, représentant l'entièreté du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation

2. Changer le nom de la Société de «HBI Bischofsheim S.à r.l.» en «BGP Retail GP 6 S.à r.l.»

3. Modification subséquente de l'article 1 des Statuts afin de refléter le changement du nom spécifié au point 2.

4. Divers.

IV. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'associé représenté se considérant dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

L'Associé unique décide de changer le nom de la Société de «HBI Bischofsheim S.à r.l.» en «BGP Retail GP 6 S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'Associé unique décide de modifier en conséquence l'article 1 des Statuts de la Société afin de refléter la présente décision, qui aura la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.**

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BGP Retail GP 6 S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 750.-EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé:P.WEILER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2010. Relation: LAC/2010/36606 Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Référence de publication: 2010115300/112.

(100131084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**Codeis Securities SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 26, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.823.

*Extrait de la résolution prise lors du conseil d'administration du 12 juillet 2010:*

1. Démission de Monsieur Xavier SAUDREAU en tant qu'Administrateur.

Le Conseil d'administration prend note de la démission de Monsieur Xavier SAUDREAU, résidant professionnellement au 17, Cours Valmy, F-92 987 Paris - La Défense, France, de ses fonctions d'Administrateur avec effet au 12 juillet 2010.

2. Cooptation de Madame Sophie ROBATSCHÉ-CLAIVE en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Xavier SAUDREAU.

Conformément aux prescriptions de l'article 11 des Statuts de constitution du 27 février 2008, le Conseil d'administration décide de coopter à compter du 12 juillet 2010 et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2013, Madame Sophie ROBATSCHÉ-CLAIVE, résidant professionnellement au 17, Cours Valmy, F - 92987 Paris - La Défense, France, aux fonctions d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Xavier SAUDREAU, administrateur démissionnaire.

Société Générale Securities Services Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010115490/20.

(100130250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

**Hoptimis S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9378 Diekirch, Friedhaff.

R.C.S. Luxembourg B 95.760.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115308/9.

(100131126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**BGP Retail GP 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,****(anc. HBI Magdeburg S.à r.l.).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.269.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of August.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP Investment S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 97795, holder of 250 (two hundred fifty) shares of the Company,

hereby represented by Mrs. Nadine GLOESENER, employee, residing professionally at 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on July 13<sup>th</sup> 2010.

Said proxy after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole shareholder of HBI Magdeburg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 118269, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on July 6<sup>th</sup> 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1794 on September 26<sup>th</sup> 2006 (the Company).

II. That the 250 (two hundred fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.
2. To change the name of the Company from "HBI Magdeburg S.à r.l." into "BGP Retail GP 2 S.à r.l."
3. Subsequent amendment of article 1 of the Articles of Association in order to reflect the name change adopted under item 2.
4. Miscellaneous.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the partner represented considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from "HBI Magdeburg S.à r.l." into "BGP Retail GP 2 S.à r.l."

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend subsequently the article 1 of the Articles of Association so as to reflect the taken decision under the second resolution, which shall read as follows:

**“Art. 1. Form - Corporate name.**

There is formed a private limited liability company under the name BGP Retail GP 2 S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

*Expenses*

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately 750 EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Hesperange, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, he together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française de texte qui précède:**

L’an deux mille dix, le seize août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BGP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97795, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Paul WEILER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d’une procuration donnée sous seing privé le 13 juillet 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom du partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

I. La comparante est le seul associé de HBI Magdeburg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118269, constituée suivant un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, du 6 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1794 le 26 septembre 2006 (la Société).

II. Que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euro) chacune, représentant l’entièreté du capital social de la Société, sont dûment représentées à l’Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l’agenda reproduit ci-dessus;

III. Que l’ordre du jour de l’Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation
2. Changer le nom de la Société de «HBI Magdeburg S.à r.l.» en «BGP Retail GP 2 S.à r.l.»
3. Modification subséquente de l’article 1 des Statuts afin de refléter le changement du nom spécifié au point 2.
4. Divers.

IV. Que l’Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L’entièreté du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l’Assemblée renonce aux formalités de convocation, l’associé représenté se considérant dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l’ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

L’Associé unique décide de changer le nom de la Société de «HBI Magdeburg S.à r.l.» en «BGP Retail GP 2 S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L’Associé unique décide de modifier en conséquence l’article 1 des Statuts de la Société afin de refléter la présente décision, qui aura la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.**

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BGP Retail GP 2 S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 750.-EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P.WEILER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2010. Relation: LAC/2010/36602. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Référence de publication: 2010115303/112.

(100131087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Hostellerie de Weiswampach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 24, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 98.316.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115309/9.

(100131140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Ingram Micro Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.923.201,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 110.204.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil de gérance, tenue le 25 mai 2010, que:

Avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2010, le siège social a été transféré du 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010115310/15.

(100130737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**NKS Fortune S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 55.357.

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Saliha BOULHAIS. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Luxembourg, le 12 août 2010.

A. SALAMEH / R. BARBIER

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010115378/13.

(100130952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Invenergy Wind Europe Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 134.124.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire des associées en date du 16 juin 2010*

1) La société anonyme BDO Tax & Accounting (anciennement BDO Compagnie Fiduciaire SA) a été révoquée de son mandat de liquidateur.

2) La société anonyme LUXGLOBAL TRUST SERVICES S.A., R.C.S. Luxembourg B 149355, avec siège social à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, a été nommée comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Invenergy Wind Europe Luxembourg S.à r.l. (en liquidation)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010115311/18.

(100130620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**ICI, Société Anonyme.**

Siège social: L-9515 Wiltz, 71, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 111.410.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115313/9.

(100130739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**BGP Retail GP 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. HBI Morfelden S.à r.l.).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 122.673.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of August.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP Investment S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 97795, holder of 250 (two hundred fifty) shares of the Company,

hereby represented by Mrs. Nadine GLOESENER, employee, residing professionally at 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on July 13<sup>th</sup> 2010.

Said proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole shareholder of HBI Morfelden S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 122673, incorporated pursuant to a deed of Maître André SCHWACHTGEN, notary residing in Luxembourg, on December 6<sup>th</sup> 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 171 on February 13<sup>th</sup> 2007 (the Company).

II. That the 250 (two hundred fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.
2. To change the name of the Company from “HBI Morfelden S.à r.l.” into “BGP Retail GP 4 S.à r.l.”
3. Subsequent amendment of article 1 of the Articles of Association in order to reflect the name change adopted under item 2.
4. Miscellaneous.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the partner represented considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from “HBI Morfelden S.à r.l.” into “BGP Retail GP 4 S.à r.l.”

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend subsequently the article 1 of the Articles of Association so as to reflect the taken decision under the second resolution, which shall read as follows:

**“Art. 1. Form - Corporate name.**

There is formed a private limited liability company under the name BGP Retail GP 4 S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

*Expenses*

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately 750.-EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française de texte qui précède:**

L’an deux mille dix, le seize août.

Par-devant . Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BGP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97795, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Paul WEILER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d’une procuration donnée sous seing privé le 13 juillet 2010.

La dite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom du partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurent annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d’acter ce qui suit:

I. La comparante est le seul associé de HBI Morfelden S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122673, constituée suivant un acte de Maître André SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 171 du 13 février 2007 (la Société).



II. Que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euro) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation
2. Changer le nom de la Société de «HBI Morfelden S.à r.l.» en «BGP Retail GP 4 S.à r.l.»
3. Modification subséquente de l'article 1 des Statuts afin de refléter le changement du nom spécifié au point 2.
4. Divers.

IV. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'associé représenté se considérant dûment convoqué et déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

L'Associé unique décide de changer le nom de la Société de «HBI Morfelden S.à r.l.» en «BGP Retail GP 4 S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'Associé unique décide de modifier en conséquence l'article 1 des Statuts de la Société afin de refléter la présente décision, qui aura la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.**

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BGP Retail GP 4 S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 750.-EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P.WEILER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2010. Relation: LAC/2010/36604. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Référence de publication: 2010115304/112.

(100131088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**BGP Retail GP 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. HBI Numberg S.à r.l.).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 118.397.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of August.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP Investment S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 97795, holder of 250 (two hundred fifty) shares of the Company,

hereby represented by Mr. Paul WEILER, employee, residing professionally at 3, rue Nicolas Welter, L-2740 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on July 13<sup>th</sup> 2010.

Said proxy after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearer is the sole shareholder of HBI Nurnberg S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 118397, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary then residing in Luxembourg, on July 10<sup>th</sup> 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1842 on October 2<sup>nd</sup> 2006 (the Company).

II. That the 250 (two hundred fifty) shares of the Company having a par value of EUR 50 (fifty euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

III. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices.
2. To change the name of the Company from “HBI Nurnberg S.à r.l.” into “BGP Retail GP 1 S.à r.l.”
3. Subsequent amendment of article 1 of the Articles of Association in order to reflect the name change adopted under item 2.
4. Miscellaneous.

IV. That the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the partners represented considering them as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to change the name of the Company from “HBI Nurnberg S.à r.l.” into “BGP Retail GP 1 S.à r.l.”

*Third resolution*

The Meeting resolves to amend subsequently the article 1 of the Articles of Association so as to reflect the taken decision under the second resolution, which shall read as follows:

**“ Art. 1. Form - Corporate name.**

There is formed a private limited liability company under the name BGP Retail GP 1 S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

*Expenses*

All the expenses and remunerations which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately 750.- EUR.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, he signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française de texte qui précède:**

L’an deux mille dix, le seize août.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BGP Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 97795, propriétaire de 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société,

ici représentée par Monsieur Paul WEILER, employé, demeurant professionnellement à L-2740 Luxembourg, 3, rue Nicolas Welter,

en vertu d’une procuration donnée sous seing privé le 13 juillet 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La partie, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La comparante est le seul associé de HBI Nurnberg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118397, constituée suivant un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, du 10 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 1842 le 2 octobre 2006 (la Société).

II. Que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 50,- (cinquante euro) chacune, représentant l'entière du capital social de la Société, sont dûment représentées à l'Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'agenda reproduit ci-dessus;

III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation
2. Changer le nom de la Société de «HBI Nurnberg S.à r.l.» en «BGP Retail GP 1 S.à r.l.»
3. Modification subséquente de l'article 1 des Statuts afin de refléter le changement du nom spécifié au point 2.
4. Divers.

IV. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'entière du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés représentés se considérant dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué en avance.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de changer le nom de la Société de «HBI Nurnberg S.à r.l.» en «BGP Retail GP 1 S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de modifier en conséquence l'article 1 des Statuts de la Société afin de refléter la présente décision, qui aura la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Forme - Dénomination.**

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de BGP Retail GP 1 S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de 750.-EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P.WEILER, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 août 2010. Relation: LAC/2010/36601. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Conny SCHUMACHER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2010.

Référence de publication: 2010115305/111.

(100131066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**PC Secondary Opportunities S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.274.

In the year two thousand ten, on the twenty-seventh day of July.

Before Us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared the following:

Ms Anne DEVLIN, oil trader, born in Bordeaux (France) on 11<sup>th</sup> July 1973, residing at 47, Fairhazel Gardens, London, NW6 3QN, United Kingdom,

represented by Ms. Samiel OUHIBI, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in London on 27<sup>th</sup> July 2010.

The said proxy, after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholder has requested the undersigned notary to document that the Shareholder is the sole shareholder of the "société à responsabilité limitée" established in Luxembourg under the name of PC Secondary Opportunities S.à r.l., with registered office at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés under number B 154274 and incorporated following a deed of the undersigned notary on July 6<sup>th</sup>, 2010, not yet published in the Mémorial C (the "Company").

The sole Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

#### *Agenda*

1 To create two different types of shares representing the share capital of the Company, each with a nominal value of one euro (EUR 1), namely the "A Shares" and the "A Carry Shares", to provide for the specific rights attached to the A Shares and the A Carry Shares, to provide that the A Shares and the A Carry Shares shall compose the "Class A" and to provide that the shareholders of the Company shall be entitled to create additional class(es) of shares within the share capital of the Company.

2 To convert all the existing shares into an equivalent number of A Shares.

3 To approve the restatement of the articles of incorporation of the Company in order, in particular, to reflect the above resolutions, but without amendment of the object of the Company.

4 To increase the corporate capital by an amount of one million five hundred eighty-six thousand one hundred euro (EUR 1,586,100) so as to raise it from its present amount of seven hundred fifty thousand euro (EUR 750,000) to the amount of two million three hundred thirty-six thousand one hundred euro (EUR 2,336,100) by the creation and the issue of one million five hundred eighty six thousand (1,586,000) A Shares and one hundred (100) A Carry Shares, to be fully paid up.

5 To accept the subscriptions of the one million five hundred eighty six thousand (1,586,000) new A Shares and one hundred (100) new A Carry Shares.

6 To amend article 6, paragraph 1, of the articles of incorporation of the Company as a consequence of the increase of the corporate capital of the Company.

7 Reappointment of the current two managers of the Company as Class A managers for an indefinite period and appointment of Mr. Michael Tose as Class B manager for an indefinite period.

8 Miscellaneous.

The sole Shareholder has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole Shareholder resolved (i) that the share capital of the Company is represented by two different types of shares, each with a nominal value of one euro (EUR 1), namely the "A Shares" and the "A Carry Shares", (ii) that the same rights are attached to the A Shares and to the A Carry Shares except that the allocation and order of priority for the payment of the proceeds that the Company receives in relation to any underlying investment that it makes (which principles also apply in case of liquidation of the Company) shall be different for the holders of the A Shares and for the holders of the A Carry Shares, as this appears in article 7 of the articles of incorporation of the Company as restated through the third resolution below, (iii) that the A Shares and the A Carry Shares compose the "Class A" and that the shareholders of the Company are entitled to create additional class(es) of shares within the share capital of the Company.

#### *Second resolution*

The sole Shareholder resolved to convert the seven hundred fifty thousand (750,000) existing shares that she holds into seven hundred fifty thousand (750,000) A Shares.

#### *Third resolution*

The sole Shareholder resolved to approve the restatement of the articles of incorporation of the Company in order, in particular, to reflect the above resolutions, but without amendment of the object of the Company.

They shall forthwith read as follows:

**Art. 1.** There is hereby established a limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws in force and by the present articles of incorporation (the "Company").

**Art. 2.** The Company's name is PC Secondary Opportunities S.à r.l.

**Art. 3.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies and all other forms of investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, as well as the management, control and development of such participations.

The purpose of the Company is also the investment in and development of real estate properties as well as real estate management for its own purposes.

Within the limits of its activity, the Company can grant mortgages, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the same group.

The Company may borrow with or without interests in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures by way of private placement.

The Company may carry out any other financial, industrial or commercial activity, directly or indirectly connected with its objects.

The Company may in general take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in the municipality Luxembourg.

It may be transferred to any other place of the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the shareholders.

If extraordinary events of a political or economic nature which might jeopardize the normal activity at the registered office or the easy communication of this registered office with foreign countries occur or are imminent, the registered office may be transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision will have no effect on the Company's nationality. The declaration of the transfer of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company which is best situated for this purpose under the given circumstances.

**Art. 5.** The Company is established for an unlimited duration.

**Art. 6.** The corporate capital is set at seven hundred fifty thousand Euro (EUR 750,000.-), represented by (i) seven hundred fifty thousand (750,000) class A ordinary shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (the "A Shares") and by (ii) zero class A carry shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) (the "A Carry Shares").

Any reference made herein to a "share" or to "shares" shall be construed as a reference to any or all of the above shares, depending on the context and as applicable, and the same construction shall apply to a reference to a "shareholder" or to "shareholders".

The corporate capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

The A Shares and the A Carry Shares compose the Class A. The shareholders may create additional class(es) of shares which may be composed of ordinary shares and/or carry shares by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. Each class of shares will have the rights as described in these articles of incorporation from time to time.

Proceeds that the Company receives in relation to any underlying investment that it makes shall, to the extent permissible, in principle be paid (through capital return or dividends or otherwise, as permitted by Luxembourg law) to its shareholders in accordance with the allocation and order of priority below, it being understood that the following principles will also apply in case of liquidation of the Company:

1. first, 100% to the holders of A Shares, pro rata to their respective holding of A Shares, up until aggregate distributions made to the Major Shareholder pursuant to this clause 1. and the corresponding clause of the distribution provisions relating to any other class of shares in which the Major Shareholder participates (it being agreed that any such other class of shares will have distribution provisions substantially the same as those set forth in this Article 6), together with the proceeds of any sales by the Major Shareholder of any shares in the capital of the Company to one or more persons who are not Affiliates of the Major Shareholder, equal the aggregate amount of all subscriptions by the Major Shareholder to all shares in the capital of the Company of every class;

2. second, 10% to the A Carry Shares and the remaining 90% to the A Shares (provided that the 10% to be paid to the A Carry Shares shall be deducted from the payments in respect of the A Shares held by the Major Shareholder) until the A Shares Threshold is reached; and

3. if the A Shares Threshold is reached then 20% to the A Carry Shares and the remaining 80% to the A Shares (provided that the 20% to be paid to the A Carry Shares shall be deducted from the payments in respect of the A Shares held by the Major Shareholder).

**Art. 7.** No shareholder may transfer by way of sale, exchange, assignment, pledge, other security interest, gift or other disposal, including, inter alia, by way of merger, demerger, contribution of all or part of assets or of a division (all of which acts shall be deemed included in the term "transfer" as used in these articles of incorporation, unless otherwise specified) any or all of its shares, or any interest therein unless (i) such transfer is entered in the register of shares, (ii) is made in

accordance with any applicable laws, the present articles of incorporation and the Shareholder Agreement and (iii) the transferee agrees to become a party to the Shareholder Agreement and executes such further documents as may be necessary to make it a party to the Shareholder Agreement.

**Art. 8.** The Company shall not be dissolved by death, prohibition, bankruptcy or insolvency of a shareholder.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a shareholder may not, for any reason whatsoever, have seals placed on the assets and documents belonging to the Company.

**Art. 10.** The Company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be shareholders. In case there are several managers, these shall be either of Class A or Class B.

The manager(s) is(are) appointed by the shareholder(s) which, in case of several managers, set(s) their class. The manager(s) may be revoked ad nutum at any time.

Each manager is appointed for an unlimited period.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any Class A manager and any Class B manager.

**Art. 11.** The sole shareholder exercises the powers devolved to a meeting of shareholders by the dispositions of section XII of the Luxembourg law on commercial companies as amended from time to time.

As a consequence thereof all decisions which exceed the powers of the manager(s) are taken by the sole shareholder.

In the case of more than one shareholder the decisions which exceed the powers of the manager(s) shall be taken by the shareholders.

Each shareholder may participate in collective decision-making, whatever the number of shares he holds. Each shareholder shall have a number of votes equal to the number of shares in the Company he holds. Each shareholder may be validly represented at meetings by a person bearing a special power of attorney.

When and as long as all the shares are held by one person, the Company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the Company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

**Art. 12.** The manager(s) shall not contract any personal obligation in respect of the commitments properly undertaken by him/them in the name of the Company by virtue of his/their function.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting, including the vote of at least one Class A manager and one Class B manager.

Resolutions in writing approved and signed by all managers on one or several separate instruments shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by written circular, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** The collective resolutions are validly taken only if they are adopted by shareholders representing more than half of the corporate capital. Nevertheless, decisions amending the articles of incorporation can be taken only by the majority of the shareholders representing three-quarters of the corporate capital.

**Art. 15.** The Company's financial year shall commence on the first day of January and end on the thirty-first day of December each year.

**Art. 16.** Each year, on the thirty-first of December, the accounts shall be closed and the management shall draw up an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities.

**Art. 17.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the general expenses, the social charges, the amortizations and the provisions represents the net profit of the Company. Each year five percent (5%) of the net profit will be deducted and appropriated to the legal reserve. These deductions and appropriations will cease to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the corporate capital, but they will be resumed until the complete reconstitution of the reserve, if at a given moment and for whatever reason the latter has been touched. The balance is at the shareholders' free disposal in accordance with the provisions of these articles of incorporation and/or the Shareholder Agreement.

**Art. 18.** The managers may at all times during the financial year, resolve to distribute interim dividends, in compliance with the legal provisions.

**Art. 19.** When the Company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be shareholders, appointed by the shareholders, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 20.** For all matters not covered by the present articles of incorporation, it shall be referred to the legal provisions.

**Art. 21.** In these articles of incorporation, unless the context otherwise requires, the following terms shall bear the meanings set out next to them:

A Shares Threshold: means both

(a) the total aggregate amount of payments made in respect of A Shares to the Major Shareholder or its Affiliates, including any proceeds received by the Major Shareholder or its Affiliates as a result of their sale of any A Shares to one or more persons who are not the Major Shareholder or an Affiliate of the Major Shareholder, is at least three times the total aggregate amount of subscriptions made by the Major Shareholder in respect of A Shares; and

(b) the total aggregate amount of payments made in respect of all shares in the capital of the Company of any class to the Major Shareholder, including any proceeds received by Parish as a result of their sale of any shares in the capital of the Company to one or more persons who are not the Major Shareholder or an Affiliate of the Major Shareholder, is at least twice the total aggregate amount of subscriptions made by Parish to all shares of any class in the capital of the Company;

Affiliate: means (i) in respect of any person which is a body corporate, any other person which is under common Control with that person; and (ii) in respect of any natural person, that person's spouse or child or a trust for the benefit of that person (or a class of people which includes that person);

Control: means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management policies or affairs of a person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise, or as agent, executor, trustee, officer, director or otherwise;

Major Shareholder: means the shareholder holding the highest number of A Shares as of 27<sup>th</sup> July 2010;

Shareholder Agreement: means any shareholder agreement as may be entered into and amended by the shareholders from time to time.

#### *Fourth resolution*

The sole Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one million five hundred eighty six thousand one hundred euro (EUR 1,586,100) so as to raise it from its present amount of seven hundred fifty thousand euro (EUR 750,000) to two million three hundred thirty six thousand one hundred euro (EUR 2,336,100) by the creation and the issue of one million five hundred eighty six thousand (1,586,000) A Shares and one hundred (100) Carry Shares.

#### *Fifth resolution Subscription - Payment*

a) Thereupon has appeared Mrs. Sandra TOSE, retired, born on September 22<sup>nd</sup> 1948 in Brazil, residing at 60, Palmboom Road, Newlands, Cape Town, 7700 South Africa,

represented by Ms. Samiel OUHIBI, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Cap Town on 27<sup>th</sup> July 2010, which, after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe for fifty thousand (50,000) new A Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of fifty thousand euro (EUR 50,000) entirely allocated to the Company's share capital.

b) Thereupon has appeared Parish Capital Europe II, L.P., a limited partnership ruled by Scottish law, with registered office at 50, , Festival Square, Edinburg, Scotland, registered with the Trade Register of Edinburg under number 6895, hereby duly represented by its manager Parish Capital Advisors Europe LLP, a limited liability partnership ruled by British Law, with registered office at 4-6 Canfield Place, London, NW6 3BT, United Kingdom, registered with the London Trade Register under number OC315613, hereby duly represented by its manager Mr. Charles E. Merritt,

represented by Ms. Samiel OUHIBI, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Chapel Hill (NC U.S.A.) on 27<sup>th</sup> July 2010, which, after being initialled "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe for one million five hundred thirty-six thousand (1,536,000) new A Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of one million five hundred thirty six thousand euro (EUR 1,536,000) entirely allocated to the Company's share capital.

c) Thereupon has appeared Columna Partners Limited, a limited company ruled by the law of Guernsey, with registered office at Carinthia House, 9-12 The Grange, St Peter Port, Guernsey, GY1 4BF, registered in Guernsey under number 52165, hereby duly represented by its manager Glyn Thomas,

represented by Ms. Samiel OUHIBI, residing professionally at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Guernsey on 27<sup>th</sup> July 2010, which, after being initialled “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The person appearing declared to subscribe for one hundred (100) new A Carry Shares, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, and to make payment in full by a contribution in cash of an amount of one hundred euro (EUR 100.-) entirely allocated to the Company's share capital.

The amount of one million five hundred eighty-six thousand one hundred euro (EUR 1,586,100) is at the free disposal of the Company as proof was given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

#### *Sixth resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the Shareholders unanimously resolved to amend article 6, paragraph 1, of the articles of incorporation of the Company. Such paragraph shall henceforth read as follows:

“ **Art. 6. Paragraph 1.** The corporate capital is set at two million three hundred thirty six thousand one hundred Euro (EUR 2,336,100.-), represented by (i) two million three hundred thirty six thousand (2,336,000) class A ordinary shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (the “A Shares”) and by (ii) one hundred (100) class A Carry shares with a par value of one Euro (EUR 1.-) each (the “A Carry Shares”).”

#### *Seventh resolution*

The Shareholders unanimously resolved to reappoint the current two (2) managers of the Company, Mr. Flavio MAR-ZONA and Mr. Dimitri HOLDERBACH, as Class A managers for an indefinite period and to appoint the following person as Class B manager for an indefinite period:

- Mr. Michael TOSE, born on December 27<sup>th</sup>, 1972 in Johannesburg, Republic of South Africa, residing at 36, St Elmo Road, London W12 9DX, United Kingdom.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at three thousand Euro (3,000.-EUR).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with the notary this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Madame Anne DEVLIN, négociante, née le 11 juillet 1973 à Bordeaux (France), demeurant à 47, Fairhazel Gardens, London, NW6 3QN, Royaume-Uni,

ici représentée par Madame Samiel OUHIBI, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F., route d'Esch,

en vertu d'une procuration donnée à Londres le 27 juillet 2010.

Ladite procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Luxembourg sous le nom de PC Secondary Opportunities S.à r.l., ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 154274 et constituée suivant acte par le notaire instrumentant en date du 6 juillet 2010, non encore publié au Mémorial C (la «Société»).

L'Associé unique, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Création de deux types différents de parts sociales représentant le capital social de la Société, chacune d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-), nommément les «Parts Sociales A» et les «Parts Sociales Carry A», disposition de droits spécifiques attachés aux Parts Sociales A et aux Parts Sociales Carry A, disposition que les Parts Sociales A et les Parts Sociales Carry A composeront les «Class A» et disposition que les associés de la Société seront autorisés à créer une ou des classes additionnelles de parts sociales dans le cadre du capital social de la Société.



2 Conversion des parts sociales existantes en un nombre équivalent de Parts Sociales A.

3 Approbation de la refonte des statuts de la Société afin de, en particulier, refléter les résolutions ci-dessus, mais sans modification de l'objet de la Société.

4 Augmentation du capital social de la société à concurrence d'un million cinq cent quatre vingt-six mille cent euros (EUR 1.586.100) pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000) à un montant de deux millions trois cent trente-six mille cent euros (EUR 2.336.100) par la création et l'émission d'un million cinq cent quatre-vingt-six mille (1.586.000) nouvelles Parts Sociales A et de cent (100) nouvelles Parts Sociales Carry A, à libérer intégralement.

5 Acceptation de la souscription d'un million cinq cent quatre-vingt-six mille (1.586.000) nouvelles Parts Sociales A et de cent (100) nouvelles Parts Sociales Carry A.

6 Modification de l'article 6, alinéa 1, des statuts en conséquence de l'augmentation du capital social de la Société.

7 Renomination des deux gérants actuels de la Société en tant que gérant de Classe A pour une période indéterminée et nomination de Mr. Michael TOSE en tant que gérant de Classe B pour une période indéterminée.

8 Divers.

L'associé unique a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé unique a décidé (i) que le capital social de la Société est représenté de deux différents types de parts sociales, chacune d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-), nommément les «Parts Sociales A» et les «Parts Sociales Carry A», (ii) que les mêmes droits sont attachés aux Parts Sociales A et aux Parts Sociales Carry A sauf que l'attribution et l'ordre de priorité pour le paiement des produits que la Société reçoit en relation avec tout investissement sous-jacent qu'elle effectue (dont les principes s'appliquent aussi en cas de liquidation de la Société) sera différent pour les détenteurs de Parts Sociales A et les détenteurs de Parts Sociales Carry A, tel qu'il apparaît à l'article 6 des statuts de la Société tel que refondu à la troisième résolution ci-dessous, (iii) que les Parts Sociales A et les Parts Sociales Carry A composent la «Classe A» et que les associés de la Société ont le droit de créer des classes additionnelles dans le cadre du capital social de la Société.

#### *Deuxième résolution*

L'Associée unique a décidé de convertir les sept cent cinquante mille (750.000) parts sociales existantes qu'elle déteint en sept cent cinquante mille (750.000) Parts Sociales A.

#### *Troisième résolution*

L'Associée unique a décidé d'approuver la refonte des statuts de la Société afin de, en particulier, refléter les résolutions ci-dessus, mais sans modification de l'objet de la Société. Ils seront dorénavant rédigés comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et par les présents statuts (la «Société»).

**Art. 2.** La Société existe sous la dénomination de PC Secondary Opportunities S.à r.l..

**Art. 3.** L'objet de la Société est la prise des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et toute autre forme d'investissement, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière d'actions, d'obligations, de dettes, de notes et d'autres valeurs mobilières de toutes espèces, ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de son portefeuille.

L'objet de la Société est aussi l'investissement dans et le développement de bien immobiliers mais aussi la gestion de bien immobiliers pour son propre compte.

Dans les limites de son activité, la Société peut accorder des hypothèques, contracter des emprunts, avec ou sans garanties, et se porter garant pour d'autres personnes ou sociétés, dans les limites des dispositions légales y afférentes.

La Société peut contracter des prêts avec ou sans intérêt et procéder à l'émission d'obligations et autres dettes par voie d'une émission privé.

La Société peut poursuivre toute activité de nature financière, industrielle ou commerciale qui se révèle utile directement ou indirectement à l'accomplissement de son objet.

La Société peut en général prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et poursuivre toute activité utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Une

telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,-), représenté par sept cent cinquante mille (750.000) parts sociales ordinaires de classe A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune (les «Parts Sociales A») et par (ii) zéro part sociale *carry* de classe A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) (les «Parts Sociales Carry A»).

Toute référence dans les présents statuts à «part sociale» ou «part sociales» sera interprétée comme une référence à toute part sociale ou toutes les part sociale ci-dessus, dépendant du contexte et tel qu'applicable, et la même interprétation s'appliquera pour la référence à «associé» ou «associés».

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour les modifications des statuts.

Les Parts Sociales A et les Parts Sociales Carry A composent la Classe A. Les associés peuvent créer une ou des classes additionnelles de parts sociales qui peuvent être composées de parts sociales ordinaires et/ou de parts sociales carry par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification de ces statuts. Chaque catégorie de parts sociales aura les droits tels que décrits dans les statuts de temps à autres.

Les produits que la Société reçoit en relation avec toute investissement sous-jacent qu'elle effectue seront, dans la mesure permise, en principe payés (par retour de capital ou dividendes ou autrement, tel que permis par la loi luxembourgeoise) à ses associés conformément à l'attribution et l'ordre de priorité ci-dessous, étant entendu que les principes suivants s'appliqueront également en cas de liquidation de la Société:

1. en premier, 100% aux détenteurs des Parts Sociales A, au pro rata de leur détention respective de Parts Sociales A, jusqu'à ce que les distributions en totalité effectuées à l'Associé Majoritaire conformément à cette clause 1. et la clause correspondante des dispositions relatives à la distribution concernant toute autre classe de parts sociales dans laquelle l'Associé Majoritaire participe (étant convenu qu'une telle autre classe de parts sociales aura des dispositions relatives à la distribution substantiellement les mêmes que celles reprises dans cet Article 6) ensemble avec les produits de toute vente par l'Associé Majoritaire de toute part sociale de capital de la Société à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas des Filiales de l'Associé Majoritaire, soient égales au montant total de toutes les souscriptions par l'Associé Majoritaire sur toutes les parts sociales de capital de la Société de toute classe;

2. en second, 10% aux Parts Sociales Carry A et les 90% restants aux Parts Sociales A (à condition que les 10% à payer aux Parts Sociales Carry A soient déduits des paiements sur les Parts Sociales A détenus par l'Associé Majoritaire) jusqu'à ce que le Seuil des Parts Sociales A soit atteint; et

3. si le Seuil des Parts Sociales A est atteint, alors 20% aux Parts Sociales Carry A et les 80% restants aux Parts Sociales A (à condition que les 20% à payer dans le cadre des Parts Sociales Carry A soient déduits des paiements sur les Parts Sociales A détenus par l'Associé Majoritaire).

**Art. 7.** Aucun associé ne peut transférer par vente, échange, cession, gage, autre sûreté, donation ou autre disposition, en ce compris, inter alia, par fusion, scission, apport de tout ou partie d'avoirs ou par une division (tous ces actes seront réputés inclus dans le terme «transfert» tel qu'utilisé dans ces statuts, sauf indication contraire) quelque ou l'ensemble de ses parts sociales, ou un droit à cet égard sauf (i) si le transfert est inscrit dans le registre des parts sociales, (ii) est effectué conformément à toute loi applicable, les présents statuts et le Pacte d'Actionnaire et (iii) le cessionnaire accepte de devenir une partie au Pacte d'Actionnaire et exécute tout document complémentaire qui peut être nécessaire pour qu'il soit une partie au Pacte d'Actionnaire..

**Art. 8.** La Société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 10.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs gérants, ils seront soit de Classe A ou de Classe B.

Le ou les gérants sont nommés par le ou les associés qui, s'il y a plusieurs gérants, détermineront leur classe. Le ou les gérants peuvent être révoqués *ad nutum* à n'importe quel moment.

Chaque gérant est nommé pour une période indéterminée.

En cas de gérant unique, la Société est engagée par la signature individuelle de celui-ci, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de tout gérant de Classe A et de tout gérant de Classe B.

**Art. 11.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales telle que modifiée de temps à autres.

En conséquence, toutes les décisions qui excèdent les pouvoirs du ou des gérants sont prises par l'associé unique.

Dans l'hypothèse où il y a plus d'un associé, les décisions qui excèdent les pouvoirs du ou des gérants seront prises par les associés.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la Société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance s'il intervient par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer à un même moment.

La participation à une réunion du conseil de gérance par de tels moyens est réputée équivalente à une participation en personne. Les décisions seront prises par une majorité de votes des gérants présents ou représentés à la réunion, y compris le vote d'au moins un gérant de Classe A et d'un gérant de Classe B.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants sur un ou plusieurs documents écrits auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

**Art. 17.** L'excédent favorable du compte des profits et pertes, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront prélevés et affectés à la réserve légale. Ces prélèvements et affectations cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde est à la libre disposition des associés conformément aux dispositions des présents statuts et/ou du Pacte d'Actionnaire.

**Art. 18.** Les gérants peuvent, à tout moment pendant l'année fiscale, décider de distribuer des dividendes intérimaires, en se conformant aux dispositions légales.

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

**Art. 21.** Dans ces statuts, sauf si le contexte le requiert autrement, les termes suivants auront la même signification que celui indiqué à côté d'eux:

Seuil des Parts Sociales A: signifie à la fois

(a) la totalité du montant total des paiements effectués dans le cadre des Parts Sociales A à l'Associé Majoritaire ou ses Filiales, y compris tous les produits reçus par l'Associé Majoritaire ou ses Filiales à la suite de la vente de toute Part Sociale A à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas l'Associé Majoritaire ou une filiale de l'Associé Majoritaire, est d'au moins trois fois la totalité du montant total des souscriptions effectuées par l'Associé Majoritaire dans le cadre des Parts Sociales A; et

(b) la totalité du montant total des paiements effectués dans le cadre de toutes les parts sociales de capital de la Société de toute classe à l'Associé Majoritaire, y compris tous les produits reçus par Parish à la suite de la vente de toute part sociale de capital de la Société à une ou plusieurs personnes qui ne sont pas l'Associé Majoritaire ou une Filiale à l'Associé Majoritaire, est d'au moins deux fois la totalité du montant total des souscriptions effectuées par Parish sur toutes les parts sociales de toute classe du capital de la Société;

Filiale: signifie (i) en ce qui concerne toute personne qui est une personne morale, toute autre personne qui est sous le Contrôle commun de cette personne; et (ii) en ce qui concerne les personnes individuelles, son conjoint ou son enfant ou un trust pour le bénéfice de cette personne (ou une classe de personnes qui inclus cette personne);

Contrôle: signifie la possession, direct ou indirect, du pouvoir de diriger ou être à l'origine de la direction de la politique de gestion ou des affaires d'une personne, que ce soit par la détention des droits de vote, par contrat ou autrement, ou par mandataire, exécuteur, trustee, fondé de pouvoir, administrateur ou autrement;

Associé Majoritaire: signifie l'associé qui détient le plus grand nombre de Parts Sociales A à partir du 27 juillet 2010;  
Pacte d'Actionnaire: signifie tout pacte entre associés tel qu'il peut être conclu ou modifié par les associés de temps à autres.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million cinq cent quatre vingt-six mille cent euros (EUR 1.586.100) pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000) à deux millions trois cent trente-six mille cent euros (EUR 2.336.100) par la création et l'émission d'un million cinq cent quatre-vingt-six mille (1.586.000) nouvelles Parts Sociales A et de cent (100) nouvelles Parts Sociales Carry A.

#### *Cinquième résolution Souscription - Paiement*

a) Ensuite s'est présentée Madame Sandra TOSE, retraitée, née le 22 septembre 1948 au Brésil demeurant 60, Palmboom Road, Newlands, Cape Town, 7700 Afrique du Sud,

ici représentée par Madame Samiel OUHIBI, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

en vertu d'une procuration donnée à Cap Town le 27 juillet 2010, qui, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La personne comparant déclare souscrire cinquante mille (50.000) nouvelles Parts Sociales A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de cinquante mille euros (EUR 50.000) entièrement alloués au capital social de la Société.

b) Ensuite s'est présentée Parish Capital Europe II, L.P., une société régie par le droit écossais, avec siège social au 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburg, Ecosse, immatriculée auprès du Registre des Sociétés d'Edinburg sous le numéro 6895, ici représenté par son gérant Parish Capital Advisors Europe LLP, une société régie par le droit anglais, avec siège social au 4-6 Canfield Place, Londres, NW6 3BT, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Londres sous le numéro OC315613, ici représenté par son gérant M. Charles E. Merritt,

ici représentée par Madame Samiel OUHIBI, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch,

en vertu d'une procuration donnée à Chapel Hill (NC Etats-Unis) le 27 juillet 2010, qui, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La personne comparant déclare souscrire un million cinq cent trente-six mille (1.536.000) nouvelles Parts Sociales A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant d'un million cinq cent trente-six mille euros (EUR 1.536.000) entièrement alloués au capital social de la Société.

c) Ensuite s'est présentée Columna Partners Limited, une société régie par le droit de Guernesey, avec siège social à Carinthia House, 9-12 The Grange, St Peter Port, Guernesey, GY1 4BF, immatriculée à Guernesey sous le numéro 52165, ici représenté par son gérant Glyn Thomas,

ici représentée par Madame Samiel OUHIBI, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F., route d'Esch,

en vertu d'une procuration donnée à Guernesey le 27 juillet 2010, qui, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La personne comparant déclare souscrire cent (100) nouvelles Parts Sociales Carry A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et de payer l'intégralité par un apport en espèces d'un montant de cent euros (EUR 100) entièrement alloués au capital social de la Société.

La somme d'un million cinq cent quatre-vingt-six mille cent euros (1.586.100) est à la libre disposition de la Société se trouve à la libre disposition de la société tel qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le confirme expressément.

#### *Sixième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, les Associés ont unanimement décidé de modifier l'article 6, alinéa 1, des statuts de la Société. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à deux millions trois cent trente-six mille cent euros (EUR 2.336.100.-), représenté par deux millions trois cent trente-six mille (2.336.000) parts sociales ordinaires de classe A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune (les «Parts Sociales A») et par (ii) cent (100) parts sociales *carry* de classe A, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-) chacune (les «Parts Sociales Carry A»).

*Septième résolution*

Les Associés décident unanimement de renommer les deux (2) gérants actuels de la Société, M. Flavio MARZONA et M. Dimitri HOLDERBACH, en tant que gérants de Classe A pour une période indéterminée et de nommer la personne suivante en tant que gérant de Classe B pour une période indéterminée:

- M. Michael TOSE, né le 27 décembre 1972 à Johannesburg, République d'Afrique du Sud, demeurant au 36, St Elmo Road, Londres W12 9DX, Royaume-Uni.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à trois mille euros (3.000 EUR.-).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S.OUHIBI, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 04 août 2010. Relation: LAC/2010/34646. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Luxembourg, le 10 août 2010.

Référence de publication: 2010115951/524.

(100131574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2010.

---

**Immo Differdange S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 122.873.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2010.

Référence de publication: 2010115314/10.

(100130656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Immo Piron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9648 Erpeldange, 8B, rue Nic Schildermans.

R.C.S. Luxembourg B 102.765.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010115315/10.

(100130910) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Immo Piron S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9648 Erpeldange, 8B, rue Nic Schildermans.

R.C.S. Luxembourg B 102.765.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115316/9.

(100131134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Fondation Hëllef fir d'Natur, Etablissement d'Utilité Publique.**

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 5, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg G 26.

—  
*Conseil d'administration de la Fondation Hëllef fir d'Natur, Etablissement d'utilité publique*

*Président*

Monsieur Frantz Ch. Muller, 7, beim Fuussebur, L-5363 Schrassig né le 04.10.42 à Luxembourg

*Vice-président*

Monsieur Norbert Stomp, 3, rue Louis Deny, L-1414 Luxembourg né le 25.12.40 Schifflange

*Administrateur-secrétaire et Vice-président*

Monsieur Jean-Pierre Schmitz, 6, rue du Chemin de Fer, L-5351 Oetrange né le 26.07.48 à Wiltz

*Trésorier*

Monsieur Frank Erasmy, 10, rue Joseph Felten, L-1508 Howald né le 25.05.59 à Clervaux

*Membres*

Monsieur Eugène Conrad, 33, rue Basse, L-3316 Bergem, né le 26.03.48 à Dudelange

Monsieur Tom Conzemius, 2 B, rue du Tilleul, L-8158 Bridel né le 10.06.63 à Luxembourg

Monsieur Raymond Gloden, 43, rte du Vin, L-5447 Schwebsange né le 18.03.52 à Luxembourg

Monsieur Marc Heinen, 17, rue Thomm, L-9351 Bastendorf né le 03.12.55 à Diekirch

Monsieur Claude Meisch, 29, rue de la Toison d'Or, L-2265 Luxembourg né le 13.08.49 à Luxembourg

Monsieur Théodore Mannon, 17, allée St. Hubert, L-8138 Bridel né le 16.04.27 à Diekirch

Monsieur Jean-Marie Schmitz, 2, rue des Champs, L-9907 Troisvierges Né le 25.04.58 à Ettelbrück  
Kockelscheuer, le 9 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010115501/25.

(100130431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

**IV Four Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 103.304.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 28 juin 2010 que les mandats des membres du Conseil d'Administration de la Société ainsi que du commissaire aux comptes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle, appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015, qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115321/12.

(100131036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**James Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 92.392.

—  
EXTRAIT

En date du 20 août 2010, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation des démissions de Frank Walenta et Marjoleine van Oort comme gérants de la société avec effet immédiat;
- Changement du siège social de la Société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg avec effet immédiat;

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010115322/16.

(100130962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

**James Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 92.391.

—  
EXTRAIT

En date du 20 août 2010, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Acceptation des démissions de Frank Walenta et Marjoleine van Oort comme gérants de la société avec effet immédiat;

- Changement du siège social de la Société du 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg avec effet immédiat;

Luxembourg, le 25 août 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010115323/16.

(100130977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Lanchester S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 123.746.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 août 2010.

Référence de publication: 2010115340/10.

(100130960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Jackman Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 142.015.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2010115324/11.

(100130875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Jefferson Investholding S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 84.806.

—  
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision (s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 02 juin 2010 à 10.00 h

a été nommé commissaire aux comptes CRT REGISTER INTERNATIONAL SA, RCS No. B105875, ayant son siège social 60 Grand-Rue, Niveau 2, L-1660 Luxembourg, Luxembourg,

à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> juin 2010 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2013

en remplacement de ALFA FINANCIAL CONTROL SERVICES Sàrl.

Le 25 août 2010.

JEFFERSON INVESTHOLDING SA

J.H. VAN LEUVENHEIM

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2010115326/18.

(100131149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**SAP Luxembourg Succursale de NV SAP Belgium SA, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 58.803.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société du 22 avril 2010 que, suite à l'acceptation de la démission, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010, de Monsieur Danny Van Heck en sa qualité de représentant légal de la succursale luxembourgeoise de la société et suite à la décision du conseil d'administration de révoquer tous les pouvoirs octroyés à Monsieur Danny Van Heck, le conseil d'administration a également décidé de révoquer, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2010, tous les pouvoirs octroyés à Monsieur Renaud Heyd lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 1<sup>er</sup> août 2007.

Le conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Bertrand Andries, né le 19 février 1966 à Uccle, Belgique et domicilié à Nattehofstraat 31, B-2800 Mechelen, Belgique, en sa qualité de représentant légal de la succursale luxembourgeoise de la société et ce avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2010.

Monsieur Bertrand Andries exercera le mandat de représentant légal de la succursale luxembourgeoise de la société jusqu'à ce que le conseil d'administration en décide autrement. Monsieur Bertrand Andries exercera ce mandat conjointement avec Monsieur Renaud Heyd.

La succursale luxembourgeoise de la société sera, dès lors qu'il y aura au moins deux représentants légaux, valablement représentés par deux représentants légaux, agissant conjointement. Ensemble, ils possèdent tous les pouvoirs afin de représenter la succursale luxembourgeoise de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010115513/25.

(100130253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2010.

---

**L'Ours, Société Anonyme.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.612.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115337/9.

(100130763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**Mas de la Cabre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 117.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAS DE LA CABRE S.A.

Référence de publication: 2010115353/10.

(100130759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---

**MCB (Beteiligungs- und Grundbesitz) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 80.133.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010115365/9.

(100130596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2010.

---